



Erreur banque sur amortissement crédit immobilier

Par **bb31**, le **12/10/2009** à **18:46**

Bonjour,
J'ai souscrit un crédit immobilier sur 15 ans à taux fixe avec mensualité de 317,05 euros (180 mois, taux crédit 4,4 teg 4,868).
Or la banque s'est trompée sur les mensualités : pendant 12 mois elle a prélevé 157,40 euros puis à l'issue de ces 12 mois s'est recalée à 317,05 euros comme prévu au contrat. De ce fait mon capital restant dû à la date d'aujourd'hui est décalé d'un an.
Je n'ai jamais demandé de différé d'amortissement et dès lors mon capital restant dû ne correspond plus du tout à mon tableau d'amortissement prévu.
Comment réclamer à la banque la poursuite du crédit aux conditions contractuelles du tableau d'amortissement et du contrat.
Comment négocier avec la banque son erreur ?